

DE LA GRAMMATICALITÉ À LA PRAGMATICALITÉ : HISTOIRE D'INSTABILITÉ FONCTIONNELLE DU CONNECTEUR « MAIS »¹

Résumé : Les phénomènes de la métamorphose grammaticale sont très récurrents dans les usages grammatical et contextuel : le premier est celui de la migration d'une classe à une autre ; une majorité de marqueur discursif s'édifie à partir de la décatégorisation – recatégorisation (Dostie & Push, 2007: 4) de morphèmes appartenant à d'autres classes. Le deuxième est celui de l'opacité des frontières entre les différents marqueurs.²

Dans le cadre de cette recherche, nous allons mettre l'accent sur les divers usages canonique et contextuel du connecteur « mais »³ en étayant, à travers des exemples, cette instabilité catégorielle.

Mots-clés : connecteur « mais », grammème, pragmatème.

FROM GRAMMATICALITY TO PRAGMATICALITY: HISTORY OF FUNCTIONAL INSTABILITY OF THE "BUT" CONNECTOR

Abstract: The phenomena of grammatical metamorphosis are very recurrent in grammatical and contextual uses: the first is that of the migration from one class to another; a majority of DM is built from the decategorization - reclassification of morphemes belonging to other classes. The second is that of the opacity of the boundaries between the different markers.

In the context of this paper, we will focus on the various canonical and contextual uses of the "but" connector by supporting, through examples, this categorical instability.

Keywords: "but" connector, grammeme, pragmateme.

Introduction

La classification taxinomique des *marqueurs de relation* recouvre une catégorie bien particulière de morphèmes. En effet, son origine remonte à la tradition scolaire et non pas à la grammaire. Cette dénomination est présente dans le système éducatif algérien, que ce soit dans les guides ou dans les manuels scolaires ; celle-ci est désignée souvent sous les termes : marque, articulateur ou expression (par exemple expression de temps). « Prendre des notes à partir du texte, noter les mots et idées suggérés par les champs lexicaux, les anaphoriques, le sémantisme des articulateurs logiques » (DAPF⁴, 2011 : p 3)

¹ Mehdi Amir, Université de Tiaret, amir.mehdi@hotmail

Smail Zoubir, Université de Saida, smail_fos@yahoo.fr

² Cette opacité crée une stabilité d'ordre définitionnel

³ Cette recherche fait recours surtout aux deux approches : lexicale et énonciative

⁴ Direction algérienne des programmes de formation

Cette prolifération nominative indique en réalité la métamorphose catégorielle de ces particules endophrastique et exophrastique et leur rôle dans la construction de la signification (sémantisme) et l'interprétation (pragmatisme).

« Ce(s) marqueur(s) d'intégration linéaire remplit (issent) un rôle de liage sémantique entre les différentes unités propositionnelles et marque (ent) aussi leur connexité. De plus, il(s) contribue (ent) à la sérialisation discursive en contrôlant une portion de texte. C'est ce qu'Adam appelle la portée (portée à gauche et portée à droite).» (Mehdi, 2018 : 38).

Dans le cadre de cette recherche, il sera question d'aborder cette instabilité catégorielle à travers des exemples, en faisant appel aux deux approches : lexicale et énonciative. Ceci afin de nuancer les différents emplois grammaticaux et usages contextuels du connecteur « mais ».

1. « Mais » entre « grammème et pragmatème »

L'opposition se définit comme un fait argumentatif, qui s'inscrit dans une dimension énonciative s'articulant autour de deux axes : l'énonciation de deux arguments conflictuels d'une part, et d'autre part, la mise en valeur d'un fait par rapport à un autre. En fait, ce choc énonciatif est souvent assumé par le connecteur *mais*, ce qui nous donne le plan suivant : proposition « P1 mais P2 » est vrai si et seulement si « P1 » est vrai et « P2 » est vrai ». L'opposition, dans ce cas, émane de l'énonciateur qui essaye d'établir des divergences ou des convergences à partir de cette mise en œuvre relationnelle. Dans l'équation de l'opposition, les deux propositions P1 et P2 ont deux directions argumentatives paradoxales. La vérification du sens argumentatif se fait au moyen d'un fait qui implique l'énoncé :

- « P1 » Les partisans soulignent son apport au progrès, mais « P2 » leurs adversaires rejettent cette idée (P1 mais P2).

Dans l'opposition directe, le fait « l'assertion » issu de *P1* est empêché au profit de la consolidation du fait issu de la *P2*. Cette implication de *P2* donne naissance à un nouvel ordre où *P2 > P1* :

« Par exemple, mais impose, comme conditions d'emploi, deux conclusions contradictoires (r et non-r) alors que son schéma pose l'éradication de la conclusion issue de l'inférence dont P est une prémissé au profit de la conclusion dont Q est une prémissé.» (Ducrot, 1983 : 12)

Quant à Amossy (2006), les connecteurs d'opposition, peuvent jouer deux rôles : un rôle de liaison, et un autre de mise en relation argumentative, dans le sens où ils peuvent avoir un ancrage discursif très influent. « Le connecteur peut opérer entre deux énoncés, entre deux lexèmes, entre de l'implicite et de l'explicite, entre énonciation et énoncés » (AMOSSY, 2006).

L'articulateur *mais* selon Anscombe et Ducrot (1988) peut former aussi des suites mélangées avec de nombreux marqueurs :

- il peut être interrogatif/concessif (*mais au moins*) ;
- modalisateur (*mais bien*) ;

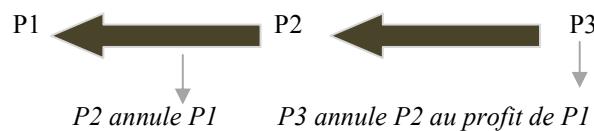
Aussi, ces différents usages consolident-ils la valeur adversative de ce connecteur multifonctionnel et polyvalent (*mais pourtant*).

Selon Anscombe et Ducrot (1988 :8) :

« Cette conjonction (mais) joue sur les seules valeurs argumentatives des énoncés qu'elle relie, elle permet d'isoler les propriétés argumentatives des valeurs informatives et appréciatives ».

Ce connecteur s'emploie de manières diverses dans le cadre énonciatif, il assume tantôt l'opposition, tantôt la modalisation. Cette instabilité énonciative relativise l'usage pragmatique de celui-ci.

Quant à l'opposition indirecte, elle comprend la mise en œuvre de la proposition P2 et annule celle de P1. Elle peut être schématisée de la façon suivante :



- L'opposition indirecte¹

Ce schéma peut s'expliquer de la façon suivante : « **P1 mais P2** » est une suite discursive où **P1** vient en amont et **P2** en aval ; **mais** c'est un connecteur, qui les met en liaison. L'argumentation opposée indirecte ne pourrait voir le jour que s'il y aura une conclusion P3, distincte de P1.

Ex : *Je ne prendrai pas de dessert : j'adore le sucré, mais ça fait grossir* (Ascombe, 2002 : 123)

2. Mais : d'un marqueur normatif à un marqueur anti-implicatif

La réfutation se définit comme une sorte d'inversion de la contradiction, en d'autres mots, au lieu de contrecarrer un fait, elle consolide et étaye une négation. Cette négation dite polémique a une place très importante dans l'acte de réfutation.

« La réfutation réagit toujours à un acte représentatif. Si la relation existant entre le contenu d'une réfutation et celui de l'assertion précédente est une relation de contradiction, cela signifie qu'il existe entre les interlocuteurs un désaccord. Mais la réfutation peut s'instaurer aussi polyphoniquement comme relation contradictoire entre deux points de vue énonciatifs. » (Tutescu, 2002 : 36).

En fait, cette réfutation est assurée souvent par des connecteurs jouant un rôle d'anti-implicatif ou de compensatoire :

Exemple : L'énergie nucléaire est récente dans le domaine des énergies mais elle a apporté beaucoup d'avantages à l'homme → mais compensatoire

¹ Schéma déjà utilisé dans mes travaux antérieurs (Mehdi, 2018)

Exemple : Les énergies renouvelables existent sous plusieurs formes mais ces énergies ne sont pas obligatoirement propres → mais anti-implicatif

Pour J.-M. ADAM (1984), ce « mais » de réfutation est présent dans une stratégie dialogique conflictuelle. Il apparaît surtout dans des suites discursives de forme : Ce n'est pas P1, mais P2 et qui a une valeur pragmatique globale de réfutation comprenant une correction d'un fait.

Exemple : ce ne sont pas les énergies renouvelables qui sont responsables de la pollution mais c'est le charbon → Nég P1, mais P2

Ce faisant, les connecteurs d'adversativité peuvent tous exprimer la réfutation, à condition qu'une négation porte sur P1 ou P2. Adam soutient que le « *mouvement énonciatif* » de la réfutation s'apparente au schéma instructionnel suivant :

- « *Réfutation par la négation de la proposition P sous-jacente à NON-P* ;
- *Attribution de P1 à un énonciateur – autrement-dit à un système de valeurs normé, culturel et idéologique – avec lequel le locuteur ne s'identifie pas (ou plus), soit un impact dialogique ou polyphonique* (1990 : 196).

3. « mais » diplomate ou concessif

Selon l'approche énonciative, la concession renvoie à une procédure argumentative complexe, ayant pour but la présentation d'un argument, par rapport au locuteur ou à l'interlocuteur, comme solide et sûr pour une conclusion inverse. Elle se manifeste lorsque l'interlocuteur ou le locuteur n'assume pas l'énonciation de P1 au profit de l'énoncé P2 qui contient le connecteur.

« Concéder, cela revient donc non seulement à se prononcer sur la vérité de p, mais à situer la vérifonctionnalité de ce contenu du point de vue d'un autre locuteur (le ON pouvant renvoyer tant à l'interlocuteur qu'à d'autres locuteurs virtuels, c'est-à-dire à l'opinion publique). » (Moeschler & De Spengler, 1981 : 10)

Quant à l'approche lexicale, « concéder » veut dire l'action d'accorder un avantage à un adversaire dans un contexte de communication. Cette tendance théorique peut être schématisée comme vérité de P1 et présuppose la NON-vérité de P2 :

« Cette approche « énonciative » révèle deux propriétés de la concession :
1 -l'idée d'opposition entre deux conclusions (et non-r) et,
2- l'idée d'une relation hiérarchique entre les contenus valant comme arguments pour ces conclusions » (Moeschler & De Spengler, 1981 : 11).

En ce qui concerne l'approche argumentative, la notion de concession est définie comme un fait argumentatif complexe, composé nécessairement de deux mouvements: un premier ayant trait à la reconnaissance de la vérité d'un contenu P, et un deuxième, complexe, invalidant la valeur d'un autre argument P pour une certaine conclusion.

Comme il a été montré, le noeud concessif explicite est généralement assuré par les connecteurs d'opposition. Ce type d'enchaînement suppose que le locuteur n'assume pas l'énonciation de P1, lorsque le connecteur est inséré dans l'énoncé P2. Cela dit que l'instruction unique suppose l'annulation du fait que le l'énonciateur prend l'énonciation de P1 à son compte.

Conclusion

Nous avons tenté à travers cette réflexion d'étaler une liste taxinomique portant sur le connecteur « mais », ceci afin de cerner à la fois sa catégorisation grammaticale « grammaticalité », et son usage contextuel « pragmationalité ».

En effet, d'autres recherches ont mis l'accent sur la fonction minimaliste de ce « connecteur », dont l'action est limitée au champ phrasique, par exemple, la conjonction de coordination (mais) et les conjonctions de subordination (tandis que, bien que....), et sur la fonction maximaliste d'autres connecteurs : il se trouve aussi qu'il y a des connecteurs qui ne se limitent pas à la phrase en ce sens qu'ils assurent entièrement l'organisation d'un texte. Tels les conjonctions, les adverbes (alors, puis, ensuite), les groupes prépositionnels (d'une part, d'autre part) (Ducrot, 1983 ; Rossari, 2001). Riegel et al. mentionnent que certains connecteurs dépassent l'enchaînement local des propositions « ils fonctionnent comme des organisateurs textuels», et structurent le texte dans la mesure où ils ne fonctionnent plus comme de simples marques de relation sémantique entre deux propositions mais, ils peuvent assumer un rôle de liage (enchaînement entre les propositions), et un rôle d'empaquetage (structuration du texte en ensemble de propositions). (Schiffrin, 1987).

Bref, Cette recherche a montré que le connecteur en question est une conjonction, qui établit une relation compensatoire, anti-implicative ou concessive entre les énoncés ou les éventualités, et implique un rapport logico-pragmatique, en jouant un rôle dans les relations de discours.

Ce connecteur correspond, en réalité, à une classe syntaxico-fonctionnelle dans le sens où il est considéré comme une unité syntaxique ayant pour fonction de mettre en relation des énoncés, en établissant une relation d'ordre discursif à plusieurs facettes.

Références bibliographiques

- Amossy, R., (2006), *L'argumentation dans le discours*, Paris, Armand Colin,
Ascombre, J-C & Ducrot, O., (1988), *L'argumentation dans la langue*, Liège, Pierre Mardaga,
Ascombre, J.-C., (1989), « Théorie de l'argumentation, topoï, et structuration discursive », *Revue québécoise de linguistique*, vol. 18, n° 1, p. 13-55.
Ascombre, J.-C., (2002), « Mais/pourtant dans la contre-argumentation directe : raisonnement, généricté, et lexique » *Linx*, Presses universitaires de Paris Nanterre.[En ligne] : <http://journals.openedition.org/linx/104> (consulté le 20 mai, 2019)
Dostie, G. & Push, C., (2007), « Présentation et les marqueurs discursifs: Sens et variation», Paris, *Langue française*, 154, 3-12.
Ducrot, O., (1980), *Les mots du discours*, Paris, MINUIT,
Ducrot, O. & Anscombe, J.-C., (1983), *L'argumentation dans la langue*, Paris, MARDAGA,
Ducrot, O., (1982), « Note sur l'argumentation et l'acte d'argumenter », *Cahiers de Linguistique française* 4, 143-163.
Ducrot, O., (1983), « Opérateurs argumentatifs et visée argumentative », *Cahiers de Linguistique française* 5, 7-36.
Ducrot, O. & J.-M. Schaeffer, (1995), *Nouveau dictionnaire des sciences du langage*, Seuil, 668 p. Paris.
Mehdi, A., (2018), *Effet des connecteurs adversatif et temporel sur la compréhension d'un texte scientifique en L2 en contexte plurilingue*. Thèse de doctorat, Université de Mostaganem- Algérie.

- Mehdi, A., (2018), «Du cadrage temporel à l'effet cognitif : cas des deux connecteurs « aujourd’hui et enfin », *Studii și cercetări filologice. Seria limbi străine aplicate.* N.17, Université de Pitesti-Roumanie.
- Moeschler, J. & de Spengler. N., (1981), « *Quand même*: de la concession à la réfutation », *Cahiers de Linguistique française* 2, 93-112.
- Rossari, C., (2001), « Les relations de discours: Approches rhétoriques, approches pragmatiques et approches sémantiques ». *Verbum*, XXIII(1), 59-72.
- Rossari, C., (2001), *Les enjeux d'une étude des contraintes imposées par les marques relationnelles*, p. 419-437, Odense University Press.
- Schiffrin, D., (1987), *Discourse Markers*, New York: Cambridge University Press.
- Tutescu, M., (2003), *L'argumentation: Introduction à l'étude du discours*, Université de Buacarest. [En ligne] : <http://ebooks.unibuc.ro/lis/MarianaTutescu-Argumentation/36.htm> (consulté le 15 décembre 2016)

Amir **MEHDI** est maître de conférences (HDR) en didactique des langues au département des lettres et langues étrangères, faculté des lettres et des langues, Université de Tiaret, Algérie. Ses travaux de recherche, qui s'inscrivent dans le champ de la didactique et de la psychologie cognitive, portent notamment sur le FOS, les collocations, les connecteurs logiques et sur l'enseignement du français dans le contexte algérien. Il est auteur d'une dizaine de publications sur ces sujets et d'un ouvrage édité à Paris en 2012 intitulé « *connecteurs causaux et traitement inférentiel : pour une approche didactique stratégiques* »

Zoubir **SMAIL** est maître de conférences «B » en didactique des langues à l'université Saida. Ses travaux de recherche, qui s'inscrivent dans le champ de la didactique, portent notamment sur le FOS et sur l'enseignement du français dans le contexte algérien. Il est auteur ou co-auteur d'une dizaine de publications sur ces sujets.